ARRÊTÉ

PORTANT INTEGRATION APRES DETACHEMENT DE M. OU MME [NOM PRENOM] [GRADE]

Le Maire (ou le Président) de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.513-1 à L.513-31,

Vu le décret n° n°85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions, (s'il s'agit d'un agent provenant de la fonction publique de l'État)

Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration, (s'il s'agit d'un agent provenant de la fonction publique territoriale)

Vu le décret n°88-976 du 13 octobre 1988 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires hospitaliers, à l'intégration et à certaines modalités de mise à disposition, (s'il s'agit d'un agent provenant de la fonction publique hospitalière)

Vu le décret n° [numéro de décret] du [date] portant statut particulier du cadre d'emplois des [cadre d'emplois],

Vu l'arrêté en date du [date] plaçant M. ou Mme [Nom, Prénom] en position de détachement à compter du [date],

Vu la demande écrite d'intégration formulée en date du [date] par M. ou Mme [Nom, Prénom],

Vu l'arrêté en du [date] fixant la dernière situation de M. ou Mme [Nom, Prénom], [grade], au [échelon] échelon, IB [IB], IM [IM], avec une ancienneté de [ancienneté],

Vu l'accord de [Maire ou Président],

ARRÊTE

Article 1: M. ou Mme [Nom, Prénom] est intégré dans le grade de [grade] à compter du [date].

Article 2: A compter de cette date, M. ou Mme [Nom, Prénom] est classé au [échelon] échelon de son grade,

IB [IB], IM [IM], avec une ancienneté de [ancienneté].

Article 3 : Le Secrétaire Général (ou le Directeur Général) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

Notifié à l'intéressé(e).
 Ampliation adressée au :

- Président du Centre de gestion,

- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date] Le Maire (ou le Président),

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [date]

Signature de l'agent :